

Questions orales

L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre d'État (Forêts)): Monsieur le Président, je peux garantir au député que nous avons déjà parlé de la question au secrétaire du Commerce des États-Unis, à divers représentants du gouvernement des États-Unis et à des membres du Congrès. Le premier ministre en parlera aussi au président.

* * *

LES AÉROPORTS**L'AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON—LES MÉTHODES PRATIQUÉES À L'ENDROIT DES PORTEURS**

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Il connaît les méthodes féodales de All Cap Baggage Service pratiquées à l'aéroport international Pearson. Que fait le ministre pour mettre un terme à l'expérience féodale faite à notre époque par une société à l'aéroport international Pearson, qui appartient aux contribuables canadiens?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, les fonctionnaires régionaux font une enquête à ce sujet. Je signale au député qu'une trentaine des quarante personnes ne voulant pas être associées au groupe de protestataires m'ont envoyé une pétition en faveur des dispositions qui ont été prises à cet aéroport.

ON DEMANDE UNE PRÉCISION AU MINISTRE

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, le ministre des Transports dit-il au Parlement du Canada qu'il approuve cette politique dans les aéroports ou qu'il accepte d'une façon générale le principe de devoir verser une certaine somme d'argent pour avoir le droit de travailler?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, je n'ai pas dit cela. J'essayais seulement de donner des informations au député. Je voudrais qu'il écoute attentivement mes réponses.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE**LE GROUPE CHARGÉ DE L'EXAMEN DES PROGRAMMES—LES MISES À PIED**

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Il y a dix jours, les employés de la Commission des relations de travail dans la Fonction publique apprenaient que le cabinet avait décidé de supprimer 35 postes dans leurs services, à la suite des recommandations faites par le groupe de travail Nielsen chargé d'examiner les programmes. Combien d'emplois risque-t-on encore de perdre dans la Fonction publique en

raison du rapport du groupe de travail, outre les 15,000 postes dont on a annoncé la suppression au printemps dernier?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, le député n'a manifestement pas écouté, les nombreuses fois où j'ai répondu à la même question ces derniers mois. Voici ma position, que j'ai exprimée dans un communiqué publié le 17 janvier et à laquelle je n'ai pas dérogé: «Les pertes d'emplois découlant de la mise en œuvre des recommandations du groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes sont comprises dans la suppression de 15,000 années-personnes étalée sur cinq ans». C'est ce que je disais avant et que je n'ai pas cessé de répéter depuis. Le député devrait porter attention à mes réponses.

ON DEMANDE UNE GARANTIE DE LA PART DU GOUVERNEMENT

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, je pourrais peut-être revenir à la charge. Le ministre est-il conscient de l'inquiétude qui gagne les fonctionnaires en raison des compressions de dépenses annoncées, lesquelles s'élevaient déjà à 500 millions de dollars au moment du budget, avant que ne soit publié le rapport du groupe de travail Nielsen? Le gouvernement peut-il nous garantir sans ambiguïté que le groupe de travail Nielsen ne provoquera pas d'autres pertes d'emplois dans la Fonction publique que les 15,000 qu'on nous a annoncées l'année dernière pour les cinq prochaines années?

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, si l'inquiétude gagne les fonctionnaires, c'est à cause du député d'en face.

Des voix: Bravo!

M. de Cotret: Il sème la panique. Il fait de la politique de bas étage. Nous répétons depuis le mois de mai que nous allons réduire...

Des voix: Oh, oh!

M. Penner: La langue vous a fourché.

Des voix: Rétractez-vous.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. On s'écarte en parlant de politique. Passons à la question suivante.

* * *

LA STRATÉGIE DE PLANIFICATION DE L'EMPLOI**LE PROGRAMME D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE—LA FORMATION DES JEUNES QUI DÉSIRENT UN EMPLOI**

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Dans le cadre de la planification de l'emploi il y a un programme d'intégration professionnelle.

Mme Copps: Et la planification du chômage?

Des voix: Chut!